

Tableau de synthèse

VOUS SOUHAITEZ FORMER ET RECRUTER UN ENCADRANT POUR VOS GROUPES LOISIRS OU COMPETITION ?

CHOISISSEZ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE*

*critères au 1er janvier 2020 (loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » + décrets d'application en vigueur)

LES EMPLOYEURS
LE PUBLIC

Associations (**ligues, comités, clubs**, GE), Sociétés Anonymes Sportives...

Les jeunes de **16 à 29 ans** révolus

LA DUREE DES
CONTRATS

CDD ou CDI de 35H avec une période d'apprentissage
La **durée du contrat (période) d'apprentissage dépend du Titre préparé** / 25% du temps doit être consacré à la formation en centre.
TFP Educateur de Handball à 2 mentions (niveau 4) = 16 mois maximum
TFP Educateur de Handball à 1 mention (niveau 4) = 14 mois maximum
TFP Entraîneur de Handball (niveau 5) = 16 mois maximum

LES
REMUNERATIONS

Salaire mensuel	16-18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-30 ans
	Montant*	Montant*	Montant**	Montant**
Année 1	415,64 €	661,95 €	825,42 €	1 557,39 €
Année 2	600,37 €	785,10 €	950,01 €	1 557,39 €

*De 16 à 20 ans, les salaires minimums sont exprimés en % du SMIC

**De 21 à 29 ans, les salaires minimums sont exprimés en % du SMC du G1 de la CCNS

LES AIDES

- 1 - L'**aide unique versée par France Compétences** d'un montant maximal de 4.125 € la 1ère année du contrat, 2.000 € la 2ème année
- 2 - Une **aide complémentaire de l'Agence Nationale du Sport (ANS)** mobilisable jusqu'à 6.000 € par an selon les critères conjointement définis par l'ANS, la FFHB, et les DRAJES
- 3 - Une **exonération de cotisations salariales ou patronales** pour les moins de 26 ans ; imposition de cotisations salariales sur la part qui dépasse 79% du SMC du G1 CCNS et réduction Fillon sur les cotisations patronales pour les plus de 26 ans
- 4 - Une **aide à la fonction de maître d'apprentissage** de 230 € / mois pendant 6 mois
- 5 - Une **prise en charge intégrale des coûts pédagogiques de la formation et une partie des frais annexes** (hébergement, restauration, déplacements) pour le temps en centre de formation selon le barème de l'OPCO de la Branche Sport (AFDAS) en vigueur
- 6 - Une **aide à la prise en charge du permis de conduire** (pour les + de 18 ans) à hauteur de 500 euros
- 7 - Une **aide au premier équipement professionnel** de la part du CFA (fonction des dispositifs régionaux existants notamment)

LES COÛTS
EMPLOYEUR

Le **coût annuel restant Employeur** d'un contrat d'apprentissage pour :

- Le **TFP d'Educateur de Handball de niveau 4 à 2 mentions** (sans l'aide complémentaire possible ANS) :

TFP Educateur HB N4 à 2 mentions sur 16 mois	16-18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-30 ans
Coût employeur avec aide unique sur 12 mois (année 1)	862,72 €	3 818,41 €	5 780,00 €	14 563,68 €
Coût employeur avec aide unique sur 4 mois (année 2)	1 734,83 €	2 473,75 €	3 133,36 €	5 562,89 €
Coût total employeur sur 16 mois	2 597,55 €	6 292,16 €	8 913,36 €	20 126,57 €

- Le **TFP d'Educateur de Handball de niveau 4 à 1 mention** (sans l'aide complémentaire possible ANS) :

TFP Educateur HB N4 à 1 mention sur 14 mois	16-18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-30 ans
Coût employeur avec aide unique sur 12 mois (année 1)	862,72 €	3 818,41 €	5 780,00 €	14 563,68 €
Coût employeur avec aide unique sur 2 mois (année 2)	867,41 €	1 236,88 €	1 566,68 €	2 781,45 €
Coût total employeur sur 14 mois	1 730,13 €	5 055,29 €	7 346,68 €	17 345,13 €

- Le **TFP d'Entraîneur de Handball de niveau 5** (sans l'aide complémentaire possible ANS) :

TFP Entraîneur HB N5 sur 16 mois	16-18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-30 ans
aide unique sur 12 mois (année 1)	4 987,72 €	7 943,41 €	9 905,00 €	18 688,68 €
aide unique sur 4 mois (année 2)	2 401,50 €	3 140,42 €	3 800,03 €	6 229,56 €
Coût total employeur sur 16 mois	7 389,22 €	11 083,82 €	13 705,03 €	24 918,24 €

DEPOT DE LA
DEMANDE

PLUS
D'INFORMATIONS

Auprès de l'OPCO de la Branche Sport, l'AFDAS

https://www.afdas.com/images/cerfa_12576_02_demande-de-prise-en-charge-ss-stagiaire-formation-prof-non-remunere.pdf

Sur la **création d'un contrat**, voir guide méthodologique « Contrat d'apprentissage » IFFE

Sur l'**aide complémentaire ANS**, voir note d'orientation « ANS : Emploi-apprentissage »

Sur l'**apprentissage** : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/>

CONTACT : iffe@ffhandball.net